



COMMUNE : 049 CHATEAU-ARNOUX
 ARRONDISSEMENT : 04 FORCALQUIER
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DIGNE LES BAINS

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits références 2026	Taux votés 2026	Produits attendus 2026
	1	2	3	4	5	6	(col. 4 x col. 6) / 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	8 346 393	48,88	122,85	8 682 000	4 243 762	48,88	424 376,2
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	22 024	93,31	161,13	22 000	20 528	93,31	20 528
Taxe d'habitation (TH)	371 245	10,61	51,32	346 000	36 711	10,61	36 711
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	4 301 001		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)				Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	4301000

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	Total des produits attendus
	8	9	10	11	12	13
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)						
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)						
Taxe d'habitation (TH)						
Cotisation foncière des entreprises (CFE)						

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		30 437		434 404	0	54 557	-1 195 689	11

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes de la fiscalité directe locale 2026	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
4301000		3624710		676291

A DIGNE LES BAINS
 Le 06 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 STEPHANE DURAND

Le 29/4/26
 Pour la Direction des Finances publiques,

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20260430-DH_20260428



Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération.



COMMUNE : 049 CHATEAU-ARNOUX
 ARRONDISSEMENT : 04 FORCALQUIER
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DIGNE LES BAINS

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière sur le bâti :			
a. Personnes de condition modeste	4 818		47 057
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0		1 536 768
c. Locaux industriels	422 269		
d. Logements sociaux et longue durée	4 426		
Taxe foncière sur le non bâti :	2 891		6 381
Taxe d'habitation :			
a. Dotation pour perte de THLV			
b. Dotation pour recentrage THRS			
c. Mayotte	>>>		
Cotisation foncière des entreprises :			
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>		346 000
b. Base minimum			>>>
c. Locaux industriels			-27 907
d. Autres allocations			>>>
			>>>

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière sur le bâti :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	
Taxe foncière sur le non bâti :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	
b. Logements vacants soumis à la THLV	
c. Correction des bases THRS	
d. Correction des bases THLV	
e. Correction des bases MTHRS	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	539
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	29 898

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	0,739693
d. Taux FB commune 2020	26,18
e. Taux FB département 2020	20,70

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national	départemental			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	51,01	127,53	4,68	122,85
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	67,14	167,85	6,72	161,13
Taxe d'habitation (TH)	23,67	18,99	59,18	7,86	51,32
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	10,59
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :	
a. National	
b. Communal	
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	
b. Taux maximum de la majoration spéciale	

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique